



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	12ème
Nom de site	310844	Numéro	T10576
Adresse du site	32, av du Gnal Michel Bizot	Hauteur	R+9 (31m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout 700 MHz et 1800MHz sur un site existant 2G/3G/4G		
Complément d'info			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	29/07/2014
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	11/06/2018
Date limite de réponse de l'Agence d'Ecologie Urbaine (J+2 mois)	11/08/2018

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'Etat, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Renforcement des fréquences (ajout 700MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 0, 120 et 240°.		
Distance des ouvrants	5m en dessous des antennes	Tilts (degrés)	<i>Entre 2° et 8°</i>
Estimation	0° < 3V/m - 120° < 4V/m - 240° < 4V/m	Vis-à-vis (25m)	<i>néant</i>
Divers			

Incidence visuelle

Intégration antenne	Ce projet consiste à remplacer 3 antennes bibandes par 3 antennes heptabandes tout en maintenant les 3 antennes tribandes existantes.
Zone technique	4 nouveaux coffrets répartis sur les bras de déports d'antennes existants seront positionnés de sorte à ne pas être visibles depuis la rue. Aucune modification ne sera apportée dans la zone technique dédiée à Bouygues positionnée sur la toiture de l'immeuble.
Hauteur antennes/sol	34.54m (Az 0°) 35.43m (Az 120°) 36.19m (Az 240°)

Date : Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :	
--	--

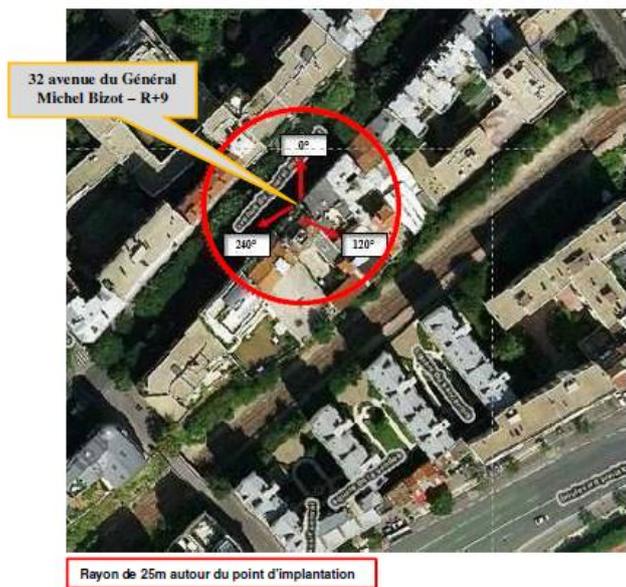
Avis AEU :	Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>
------------	---------------------------------------	---

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation niveau de champ de rayonnement V/m
Crèches et Garderies d'enfants	21 Avenue du Général Michel Bizot 75012 Paris	R+2	Oui	133.00m	0,5289 V/m

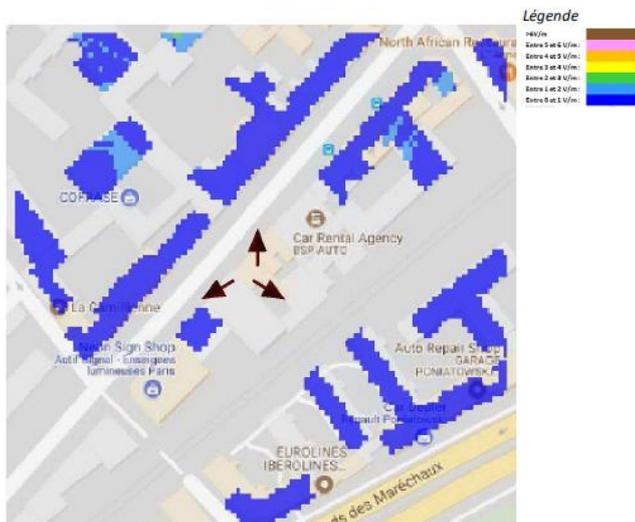


Il n'y a aucun immeuble impacté par le rayonnement des antennes à 25 m

Simulation et conformité au seuil de la Charte

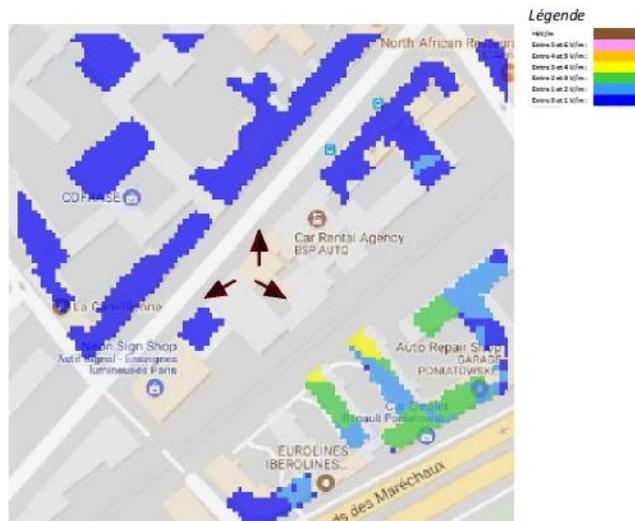
a. Azimut 0°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 2-3 V/m. La hauteur correspondante est de 22,5 m.



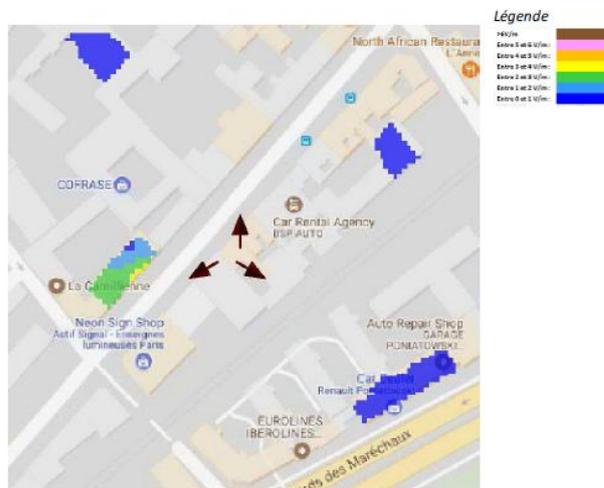
b. Azimut 120°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 3-4 V/m. La hauteur correspondante est de 22,5 m.



c. Azimut 240°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 3-4 V/m. La hauteur correspondante est de 28,5 m.



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau maximal	entre 2-3 V/m	entre 3-4 V/m	entre 3-4 V/m
Hauteur	22,5 m	22,5 m	28,5 m

Les niveaux calculés dans l'accueil de jeunes enfants, à 1,5 m de hauteur sont inférieurs à 1 V/m.

Simulation conforme au seuil de la Charte

Vue des Antennes Avant/Après

Etat existant :



Etat projeté :



Aucune modification
visuelle à prévoir

Vue des Azimuts

Pas d'immeuble en vue directe



Azimut 0°

Pas d'immeuble en vue directe



Azimut 120°

Pas d'immeuble en vue directe



Azimut 240°